



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT-BOULES

DÉCLARATION DES ÉQUIPES 2023/2024

Type	<input type="checkbox"/> M1 <input type="checkbox"/> M2 <input type="checkbox"/> M3 <input type="checkbox"/> F1 <input type="checkbox"/> F2
AS ou ESB	
N° d'identification	
Téléphone du/de la capitaine	
Email du double A	
Email du double B	

	N° de licence	Nom Prénom
DOUBLE A		
DOUBLE B		

Une équipe déclarée de M1 ou M2 est obligatoirement composée de 4, 5 ou 6 joueurs.
Une quadrette M3 est obligatoirement composée de 3 joueurs (4 ou 5 possibles).
Un double déclaré en M2, F1 ou F2 est obligatoirement composé de 2 ou 3 personnes.

Certifié conforme par le président de l'AS ou ESB

À le

Mme, M.	Cachet	Signature

A retourner à votre CBD pour saisie informatique au plus tard le 31 juillet avec
copie à la FFSB (daf@ffboules.fr)